



Le Rheu, le 13 Septembre 2021

Que la petite balle puisse circuler librement !!!

Une nouvelle saison débute, avec elle l'espoir d'accueillir de nouveau les pratiquants et d'entendre le bruit des balles dans nos salles.

Afin d'accompagner les clubs dans cette direction, plusieurs décisions ont été prises concernant notamment le remboursement des engagements du championnat régional par équipes, des parts régionales et fédérales des engagements du Critérium Fédéral et de la moitié de la part régionale sur les ré-affiliations. Tout ceci vient s'ajouter aux différentes mesures concernant les jeunes (pôles, CST...).

Nous entendons qu'il est parfois difficile de percevoir le niveau d'implication de chacun dans cette volonté de reprise. Effectivement, la tendance à se positionner tantôt sauveur, tantôt victime dans ces périodes de turbulences est bien naturelle. Toutefois, force est de constater que chaque structure (du club jusqu'à notre Fédération) participe activement, à sa manière, à la reprise de notre activité.

Nous démarrons donc une nouvelle saison où les conditions de reprise ne seront pas encore complètement réunies pour retrouver tous les licenciés.

La possession d'un "pass sanitaire" va s'avérer indispensable pour pouvoir participer à nos épreuves et pour diverses raisons tout le monde ne souhaitera pas forcément rejoindre rapidement nos salles de sport.

Nous sommes toutefois tous animés par la volonté de favoriser la relance de l'activité dans les clubs. Là encore, des plans de relance ont été étudiés et mis en œuvre à chaque niveau des différentes instances selon leurs moyens, leurs sensibilités et leurs orientations décidées dans leurs conseils d'administration.

La Ligue de Bretagne lors de la réunion de son dernier Conseil de Ligue réuni le 19 juin 2021 a souhaité faire un geste fort en direction des licenciés et principalement des jeunes qui sont l'avenir de notre discipline.

Il a ainsi été décidé, qu'en plus du gel des tarifications pour la deuxième année consécutive, de rendre gratuite la part Ligue sur toutes les licences allant de poussin à cadets et d'une réduction de 20% pour les autres catégories, et ce pour l'ensemble des clubs bretons.

Ces mesures figurent sur les Procès-Verbaux des deux derniers Conseils de Ligue et représentent une somme estimée à plus de 118 000 €.

Qu'elle soit perçue comme suffisante ou non, cette disposition est historique pour la Ligue. D'autant que, dans une année où la visibilité sera moindre, nous devons toujours nous acquitter, comme les clubs et les comités, d'une charge fixe (regroupant notre masse salariale et notre fonctionnement).

En ce début de saison, la Ligue de Bretagne poursuivra les actions en faveur de l'accompagnement des clubs, notamment les actions tournées vers le développement ayant comme objectif de retrouver leur nombre de licencié(e)s.

L'ensemble des membres du Comité Directeur vous souhaitent une bonne reprise dans vos associations en vous assurant de leur volonté de tout entreprendre pour faire repartir notre activité sportive favorite dans le respect des règles sanitaires en vigueur et dans un esprit de solidarité.

Renan THÉPAUT,
Président de la Ligue de Bretagne

LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS DE TABLE - L.B.T.T.

Tél : +33 (0)2 99 32 46 00

contact@lbretagnett.com

Le Bourg Nouveau - 3 rue des Orchidées
35 650 LE RHEU

www.lbretagnett.com

AIDES FINANCIÈRES AUX CLUBS ET AUX LICENCIÉS



MONTANT TOTAL DES AIDES

118 702 €



➤ **SAISON 2021/2022 | Aides décidées par la Ligue de Bretagne (L.B.T.T.) 73 534 €**

- Gratuité pour les catégories de Poussins à Cadets sur la part Ligue des Licences traditionnelles et promotionnelles
- Réduction de 20% pour les catégories de Juniors à Vétérans sur la part Ligue des Licences traditionnelles et promotionnelles
- Gratuité des tournois régionaux
- Reconstitution du fonds de solidarité pour les clubs en difficulté
- Pas d'augmentation des tarifs depuis 2019-2020 (part Ligue)

➤ **SAISON 2020/2021 | Aides versées par la Ligue de Bretagne (L.B.T.T.) 45 168 €**

- Remboursement championnat régional par équipes
- Remboursement de la part Ligue du Criterium Fédéral 2020/2021 via les Comités Départementaux
- Remboursement des 25 % de la part Fédérale aux Clubs via les Comités Départementaux
- Remboursement des 50 % de la part Ligue sur les réaffiliations
- Remboursement de 15 € par mutation aux Comités Départementaux
- Remboursement des familles pour le Pôle Espoirs Bretagne et CST
- Création d'un fonds de solidarité pour les clubs en difficulté (budget dégagé)

Pour toute question, contactez-nous : ☎ 02 99 32 46 00
✉ contact@lbretagnett.com